

Enquête publique sur le projet de révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

Le Schéma de cohérence territoriale (Scot), c'est quoi ?

Le Scot est un **document d'urbanisme stratégique** permettant de

- **Planifier le futur des territoires,**
- **Définir des orientations d'aménagement et de développement** à l'échelle d'un grand bassin de vie pour le long terme : **à l'horizon 2040** pour le Scot de l'agglomération lyonnaise.

Il a des implications concrètes car il s'impose aux documents d'urbanisme locaux (comme les PLU) et à certains grands projets d'aménagement urbain.

Quelques mots sur le projet de révision...

Mené par les 3 collectivités qui composent le Scot de l'agglomération lyonnaise - Métropole de Lyon, Communauté de communes de l'Est Lyonnais (CCEL) et Communauté de communes du pays de l'Ozon (CCPO), le projet de révision se structure autour de trois objectifs :

- Une agglomération fertile, neutre en carbone et adaptée au changement climatique :
- Une agglomération accueillante, favorable à la santé et au vivre-ensemble :
- Une agglomération multipolaire, équilibrée, ouverte sur l'aire métropolitaine et au-delà

Comment participer ?

Jusqu'au 24 octobre à 12h, vous pourrez :

Consulter le dossier :

En ligne sur : scot-agglolyon.fr, allez en milieu de page et, dans la fenêtre en jaune à gauche intitulée « Projet de Scot arrêté le 14 mars 2025 », cliquez sur « Consulter », puis sous le titre « Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) » cliquez sur « Télécharger le PAS », **voir notamment les pages 34, 35, 49, 50, 51, 66 et 67 qui nous semblent les plus intéressantes avec des idées de contribution à aménager suivant vos idées et vos attentes. Voir les extraits à l'adresse**

https://apache-mions.fr/PDF/SCOT/Analyse_SCOT_2025PK.pdf

- Sur le registre numérique : registre-numerique.fr/revision-scot-agгло-lyon
- En version papier au siège de l'enquête (Hôtel de la Métropole, Lyon 3e) ou au CATEM annexe de la Mairie de Mions, quartier Joliot-Curie...

Exprimer vos observations :

- Sur les registres papier dans les lieux d'enquête,
- Par courrier postal, au siège de l'enquête (Hôtel de la Métropole, Lyon 3e)
- Par mail à : revision-scot-agгло-lyon@mail.registre-numerique.fr

- Ou directement sur le registre numérique.

Il faut savoir que lors du conseil municipal du 26 septembre 2025 l'assemblée a voté contre le SCOT tel qu'il est proposé.